

La spiritualité de la Mère Angélique Arnauld

par Jacques-François THOMAS

agrégé de l'Université, docteur ès lettres

C'EST par celle que Sainte-Beuve a appelée l'hagiographe de Port-Royal à l'intérieur, la Mère Angélique de Saint-Jean, nièce de la Mère Angélique Arnauld, que nous pouvons avoir les premiers renseignements sur la spiritualité de la Réformatrice de cette abbaye et de bien d'autres. Dans ses *Mémoires*¹ parus en 1737, donc assez longtemps après la mort de la Réformatrice décédée en 1661, la Mère Angélique de Saint-Jean nous prévient que c'est son cousin M. Le Maître, découvrant de jour en jour des trésors de lumière et de grâce chez leur tante et admirant « la conduite tout extraordinaire que Dieu avait tenue sur cette âme pour s'en servir à de si grandes choses », qui l'engagea à l'insu de l'abbesse qui aurait, si elle l'avait su, cessé de parler, par humilité, d'écrire tout ce qu'elle pourrait recueillir de la bouche de la Mère Angélique Arnauld elle-même, et des religieuses encore vivantes qui avaient vu les choses du début, lors de la réforme à Port-Royal.

1. Édités sous le titre *Mémoires pour servir à la vie de la Mère Marie-Angélique Arnauld de Sainte-Magdeleine, réformatrice de Port-Royal* ou encore *Recueil de la Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, sur la vie de sa tante la Mère Marie Angélique de Sainte-Madeleine Arnauld, et sur la réforme des abbayes de P. R. Maubuisson et autres faites par cette abbesse.*

En plus nous avons pour le connaître les *Remarques touchant les vertus de la Mère Marie-Angélique*, et de la Réformatrice elle-même, la *Relation écrite par la Mère Marie-Angélique Arnauld de ce qui est arrivé de plus considérable dans Port-Royal*, qu'elle n'écrivit que par obéissance... mais qui nous sera importante, précieuse.

C'est leur grand-père maternel, M. Marion, avocat général, qui obtint, suivant la coutume de l'époque, du roi Henri IV un brevet donnant les abbayes de Port-Royal et de Saint-Cyr à deux de ses petites-filles : Jacqueline et Jeanne Arnauld. La première qui devait être la Mère Angélique, née le 8 septembre 1591, n'avait pas encore six ans quand elle fut nommée coadjutrice de l'abbesse de Port-Royal, alors M^{me} de Boulehart²¹. Nous laissons son enfance et sa prime jeunesse jusqu'en mars 1608... où un soir à l'heure des complies le sermon d'un capucin, le Père Basile, sur l'Incarnation du Fils de Dieu la convertit. Alors, dans l'aube de tout le jour de sa grâce, comme on a aimé à le dire « elle perdit toutes ses premières peines d'esprit causées par l'aversion de la religion qu'elle commença d'aimer en aimant Dieu. Mais elle entra dans de nouvelles inquiétudes de n'être pas dans la vie la plus austère et la condition la plus basse, elle eût voulu dès l'heure n'être point engagée pour s'engager volontairement dans quelque Maison bien réformée et bien inconnue pour y être elle-même la plus inconnue et la dernière », nous dit la Mère Angélique de Saint-Jean. Et c'est bien à partir de ces pensées d'amour de Dieu et de rabaissement personnel qu'elle voulut aussi convertir son abbaye, qui comme la plupart alors ne suivait pas la règle : ni clôture ni jeûne véritable. Mais ce ne lui fut pas facile ! Elle eut à décider ses parents en ce sens et la célèbre Journée du Guichet nous prouve sa volonté religieuse mais nous montre ce qu'elle eut à vaincre chez elle — du point de vue sentimental — et chez les siens. Après nous avoir rapporté l'histoire de cette Journée, l'hagiographe de Port-Royal pense que la Mère Angélique mérita de Dieu la grâce qui l'avait établie dans un dégageant profond de ses intérêts personnels (chose rare à l'époque même dans les milieux religieux) et des personnes qui lui étaient très proches, rien ne la touchant plus que le souci de leur salut.

Sa réussite à Port-Royal ne fut sans doute pas pour rien dans le choix de l'abbé de Cîteaux qui lui donna l'ordre en 1618 d'aller réformer l'abbaye de Maubuisson qui n'était point sans faire

2. La seconde qui devait être la Mère Agnès née en 1593 fut nommée pour l'abbaye bénédictine à Saint-Cyr.

scandale. Elle y connut aussi du succès par son zèle, sa patience, son courage..., mais non pas sans de plus grandes difficultés et non sans l'aide de la force royale contre les attaques de certains gentilhommes, qui voulaient remettre en place l'abbesse déchu, parmi lesquels était le comte de Sauzey, le beau-frère de cette abbesse, M^{me} d'Estrées, la sœur de Gabrielle d'Estrées. C'est à cette époque qu'elle fit la connaissance de saint François de Sales dont elle voulut la direction spirituelle. Et la nouvelle ferveur que créa cette direction fit augmenter pour la Mère Angélique son désir de se décharger de la responsabilité et des obligations d'une mère abbesse. C'était par souci d'humilité et dans le désir d'une vie plus retirée... mais aussi par une certaine peur de la haute responsabilité... qu'elle ne voulait pas, malgré ses succès, diriger une abbaye. Elle n'y restait que par obéissance. Elle aurait bien voulu entrer à l'*Institut de la Visitation*, où régnaient les sentiments d'humilité et de simplicité. Mais saint François de Sales, s'il hésita, ne voulut point la ravir à son ordre des bernardines. Il s'établit pourtant une amitié très chrétienne entre la Mère Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal¹ et la Mère Angélique, toutes deux filles du même père spirituel, amitié, nous dit l'hagiographe, qui « surpassait de beaucoup l'amour qui était entre deux sœurs, puisque la Mère de Chantal témoigne, dans une de ses lettres à la Mère Angélique, que le sentiment qu'elle avait pour elle la portait jusqu'à croire qu'elles n'avaient toutes deux qu'un même cœur ».

Elle put bien abandonner son titre d'abbesse à Port-Royal vers 1633 mais pour rentrer supérieure à l'*Institut du Saint-Sacrement* fondé rue Coquillière à Paris et sous la direction des évêques de Paris, de Sens et de Langres... diversité qui provoqua bien des difficultés. Supérieure sous l'autorité de M. Zamet, évêque de Langres, elle dut obéir à une postulante que ce prélat désirait voir arriver supérieure. Elle obéit très facilement : c'était absolument dans ses désirs. Lorsque vint la *tempête du chapelet secret*, l'abbé de Saint-Cyran, ayant pris la défense de M. de Langres accusé légèrement peut-être, devint par la suite directeur spirituel de cet Institut du Saint-Sacrement. De là son influence sur des religieuses de Port-Royal qui y étaient venues avec la Mère Angélique et sur cette Mère elle-même qui d'ailleurs le connaissait déjà.

Les *Remarques touchant les vertus de la Mère Marie-Angélique*

3. Fondatrice avec saint François de Sales des « Visitandines ».

nous apprennent d'abord que cette abbesse ne voulait pas qu'on fît de différence entre son monastère et les autres de son ordre ou des autres ordres, qu'on y portât quelque préférence, qu'on fût imbu de la moindre supériorité. C'est déjà une qualité : combien de religieux sachant éviter l'orgueil individuel n'évitent pas celui de leur ordre ! Souvent ce sont des jalousies entre les monastères ou à l'intérieur des monastères : la carmélite de Lisieux en a souffert. Dans ces *Remarques* nous pouvons lire que la Mère Angélique disait : « que pour elle rien ne lui était plus insupportable que de voir parmi les personnes religieuses, des jalousies et des préférences pour leur ordre ; que les unes disent notre ordre est le plus ancien ; les autres, le nôtre est le plus austère, ou il a rendu de plus grands services à l'Église. Pour moi, disait-elle, je suis de l'ordre de tous les saints et tous les saints sont de mon ordre. J'aime toutes les âmes et toutes les religieuses comme étant mes sœurs et servantes de Dieu comme moi et je me crois obligée de les servir toutes, quand il m'y engage ».

D'autre part, la grande foi de la Mère Angélique lui donnait une très grande confiance en Dieu et en sa providence. Un jour que la Mère Agnès était en danger et qu'elle vit ses filles attristées, l'abbesse les reprit en ses termes : « N'est-il pas vrai, mes sœurs, que si la vie et la mort de la Mère Agnès dépendaient de M. Singlin, vous ne craindriez point, que vous seriez dans un parfait repos ? Vous diriez : « Oh ! nous ne pouvons douter de la charité de M. Singlin pour nous, et il sait combien la Mère Agnès nous est nécessaire : c'est pourquoi nous ne devons rien appréhender. Hé ! « Quoi ? Vous ne savez pas que la bonté de Dieu est infiniment plus grande que celle de toutes les créatures et qu'il ne fait rien que pour l'avantage de ceux qui sont à lui ? Mais nous n'avons pas de foi et nous sommes toutes humaines, et au lieu de nous abandonner à Dieu, d'avoir recours à Lui, de Le prier, nous nous amusons à de vaines craintes et à des inquiétudes inutiles. »

Une très grande confiance en Dieu et une soumission constante à sa volonté n'empêchaient pas cette religieuse d'être très compatissante pour celles qu'elle fortifiait et consolait. La foi qui était à l'origine de sa confiance, de sa soumission et de son intelligence de la providence divine était aussi à l'origine de son très grand goût de la prière. Elle ne priait pas seulement à l'église où on la voyait dans un recueillement remarquable. Mais hors de la chapelle, à toutes les nouvelles, fâcheuses ou heureuses, aussitôt la chose

apprise elle implorait la miséricorde divine ou rendait grâces. Elle exhortait toujours ses filles à prier beaucoup, surtout quand on lui apprenait quelque affliction ou calamité publique qui, pensait-elle, montrait la colère de Dieu. Pour ce faire, elle ne désirait pas qu'on employât beaucoup de temps à des prières particulières mais simplement qu'après avoir élevé leur cœur à Dieu et lui avoir recommandé les personnes affligées, ses moniales s'occupassent avec fidélité à leur travail personnel, qu'elle leur enseignait devoir tenir lieu d'oraison continuelle, évidemment à condition de l'accomplir dans les voies de Dieu et dans le silence de la langue et de l'esprit.

Sa prière ne s'arrêtait pas à l'adoration des objets divins de la foi et de ses mystères. Elle avait aussi une dévotion particulière pour la Vierge et pour tous les saints de l'Église. Elle étonnait même ses religieuses par sa dévotion pour certains de ces élus passant presque pour inconnus, révérançant plus encore ceux qui avaient aimé à être cachés. Elle voulait aussi que toutes ses moniales fissent preuve d'une plus grande dévotion pour les saints dont elles avaient reçu quelques grâces particulières. A ce sujet on peut lire dans les *Remarques* : « Cette Mère qui avait un cœur si sensible aux faveurs de Dieu et des hommes ne pouvait souffrir l'ingratitude en quelque occasion que ce fût, et je me souviens qu'elle me reprit un jour de ce que je ne savais pas qu'il était la fête d'un saint assez peu connu, et dont on ne fait point mémoire dans l'Église, qui m'avait guérie d'un mal fort fâcheux, lorsque j'étais encore fort petite et elle me dit que je devais avoir grand soin de remarquer ce jour et de me disposer à la Sainte Communion en action de grâces. »

Et c'est bien dans le même sens que le jour de la fête de saint Laurent, elle leur dit à toutes qu'elles devaient avoir une dévotion particulière pour ce bienheureux auquel avait été élevée une chapelle dans ce vallon du Rhodon avant le monastère cistercien et que Dieu, qui voit tous les temps et gouverne toutes les choses, le leur avait certainement donné pour patron, à elles qui maintenant devaient honorer spécialement le Saint-Sacrement⁴. Elle leur expliqua pourquoi en leur faisant remarquer que les saints Pères et docteurs de l'Église avaient bien vu que ce grand martyr avait trouvé sa force parmi les plus cruels tourments parce qu'il avait bu et

4. Quand l'Institut du Saint-Sacrement fut dissous, ce fut aux religieuses de Port-Royal que resta ce devoir.

mangé à la table du Seigneur et qu'étant diacre et dispensateur du sang du Christ il s'était enivré de ce vin céleste. Sa vue ici n'est pas loin de celle des mystiques et de même quand en conséquence elle les exhorte de prier ce grand saint pour qu'il leur obtint de faire comme lui un bon usage de ce sang du Fils de Dieu et d'annoncer la mort du Seigneur par toute leur vie qui devait être pour chacune, justement et pareillement, une vie de mortification, de pénitence et de martyre.

D'autres passages des *Remarques* que nous laissons nous montreraient peut-être bien des scrupules de la Mère Angélique qui pourtant ne se lassait jamais quand elle n'avait qu'à suivre Dieu. Mais nous verrons sans doute encore mieux ses vertus à l'approche de sa fin. Car quand elle mourut le 6 août 1661, âgée de soixante-neuf ans, elle sut bien s'appliquer les propres conseils qu'elle avait donnés à son frère, pour mourir sans lâcheté certes, mais non plus sans présomption.

Elle avait passé tout l'hiver à Port-Royal-des-Champs assez languissante, ne pouvant pas se relever d'une maladie connue l'été précédent et qui la diminuait ainsi depuis 1660. Comme ses religieuses s'inquiétaient de sa santé et aussi de ce qui pourrait arriver de malheureux à leur couvent après sa mort, elle leur disait, toujours constante, qu'il fallait bien espérer, mais aussi de s'apprêter à souffrir courageusement, les temps étant peut-être proches. Elle ne fut donc pas surprise quand, lors de la semaine de Pâques, on lui apprit que le Roi avait donné l'ordre aux Grands Vicaires d'ôter le Supérieur de Port-Royal et qu'on allait les obliger à renvoyer leurs pensionnaires. Touchée quand même par ces nouvelles, elle voulut revenir à Paris attendre l'événement. Elle quitta leur Maison des Champs la veille de Quasimodo, le 23 avril « après avoir dit adieu à toute la communauté avec une charité et une force extraordinaires, les consolant et les fortifiant sur tout ce qui pouvait arriver, d'une manière qui supportait assez qu'elle ne croyait plus les revoir ».

À la sortie du monastère elle trouva son frère M. d'Andilly qui l'attendait dans la cour extérieure pour lui faire ses adieux. Et comme elle lui disait : « Adieu, mon frère, bon courage, quoi qu'il arrive » et que celui-ci lui répondait à son gré non sans orgueil elle le reprit par ces paroles : « Mon frère soyons humbles, souvenons-nous que l'humilité sans fermeté est lâcheté, mais que le courage sans humilité est présomption. » Sur le chemin de la capitale, un ecclésiast-

tique revenant de la ville et retournant aux Champs rencontra son carrosse. Il s'en approcha pour l'avertir que le lieutenant-civil venait de sortir de Port-Royal de Paris où il avait pris les noms des pensionnaires pour les obliger à quitter le couvent. Elle répondit sans trouble : « Eh bien ! monsieur, Dieu soit loué, portez je vous supplie cette nouvelle à nos sœurs et leur dites qu'elles ne se troublent de rien, et qu'il n'y a qu'à espérer en Dieu », puis rappelant à ses compagnes de voyage qu'il fallait toujours rendre grâce à Dieu de toutes choses et en tout temps, elle les invita à dire ensemble un *Te Deum*, qu'elles récitèrent tout de suite dans le carrosse. On peut juger ainsi de sa soumission, de son espoir et de sa résignation.

En arrivant à Paris, elles trouvèrent tout le monde triste dans la Maison. La Mère Angélique exhorta bien celles qui pleuraient à plus de foi et d'espérance... mais sans grand succès. Tous ces événements ainsi que ses veilles pour la rédaction de nombreuses lettres l'affaiblirent de façon étonnante, paraît-il : ses religieuses rapportent qu'elles la virent changer à vue d'œil. C'est bien alors qu'elle ne pensa plus qu'à se bien préparer à la mort.

A une personne qui voulait encore lui parler de choses indifférentes elle répondit : « Je vous assure que je ne saurais plus prendre part à toutes ces choses qui ne servent de rien. Nous sommes dans un temps d'affliction et nous devons être toutes humiliées et anéanties sous la main de Dieu qui nous afflige. Pour moi je me vois devant lui comme un criminel au pied de la potence qui attend l'exécution de l'arrêt de son juge : il n'y a que cela qui m'occupe et je ne pense qu'à me préparer, afin qu'il fasse de moi tout ce qui lui plaira. » Après ces paroles elle resta quelque temps les yeux fermés (oraison ou adoration), puis une heure entière sans parler (méditation peut-être). Elle fut aussi très touchée du départ forcé de M. Singlin, auquel elle se confessa avant son départ, et de l'ordre de renvoyer les postulantes qui vint après le renvoi des pensionnaires. Peu de jours après elle souffrit à tel point d'une oppression durant la nuit qu'elle redemanda à se confesser, craignant la mort. Le mal diminua pourtant, et lui permit de pouvoir écrire à la Reine mère pour justifier sa conduite et tenter de sauver la Maison avant son décès.

Le premier jour de juin, l'oppression redoublant, la Mère Angélique entra comme dans une véritable agonie : autre crise pourtant dont elle se sauva, encore plus diminuée et avec une plus grande

appréhension morale de la mort qu'elle avait appelée « cette heure terrible ». Elle demandait à tous ceux qui la voyaient de lui pardonner ses fautes et de prier Dieu pour elle. A une dernière visite secrète de M. Singlin, elle avait promis heureusement à ce confesseur de ne plus avoir désormais une si grande crainte du Créateur. Or, quelques jours après, comme elle exprimait encore cette crainte, et une religieuse présente lui rappelant sa promesse, elle se reprit en disant de Dieu : « Il est vrai, sa miséricorde est éternelle, j'espérerai en Lui »..., paroles qui ne sont pas si conséquentes à la doctrine augustinienne trop sévère de certains port-royalistes. Privée de ses confesseurs habituels dans ces moments tragiques, elle s'est préparée à mourir dans une véritable pauvreté et une parfaite soumission à la volonté divine. A une personne qui était venue lui rendre visite et qui lui avait parlé des affaires de Port-Royal elle répondit : « Certainement, madame, Dieu fait toutes choses avec une admirable sagesse et une grande bonté, nous avons besoin de tout ce qui nous est arrivé pour nous humilier. Il eût été dangereux pour nous de demeurer plus longtemps dans notre abondance. Il n'y avait point en France de Maison qui fût plus comblée de biens spirituels, de l'instruction et de la bonne conduite; on parlait de nous partout. Croyez-moi, il nous était nécessaire que Dieu nous humiliât; s'il ne nous avait abaissées nous serions peut-être tombées; les hommes ne savent pas pourquoi ils font les choses, mais Dieu qui se sert d'eux à ses desseins le sait bien. »

Voulant mourir sans haine contre personne, elle exhorta ses filles à prier pour ceux qui les affligeaient, et le 1^{er} juillet, à tout le noviciat qu'on avait fait venir auprès d'elle, elle adressa ces paroles de véritable humilité chrétienne : « Je vous assure, mes sœurs, qu'il ne se faut point étonner ni abattre de tout ce qui nous arrive, il n'y a qu'à nous humilier beaucoup, car Dieu ne le fait que pour cela, croyez-moi : on abuse des meilleures choses. L'orgueil accompagne presque toujours les richesses et nous étions dans une certaine abondance de biens spirituels, qui peut-être n'était pas sans une secrète vanité. Il entrait céans deux sortes de personnes : des postulantes et des enfants. Les premières étant capables de discerner la vérité dont on les instruisait et d'estimer la conduite et le désintéressement de la Maison, et voyant qu'on ne faisait point de différence entre les pauvres et les riches, qu'on ne marchandait point les filles, et qu'on ne se mêlait point des affaires du monde et qu'on vivait dans une grande retraite, elles estimaient tout cela;

mais il se glissait, parmi, quelque complaisance, on faisait peut-être comparaison dans son esprit avec d'autres Maisons où l'on n'observe pas les mêmes choses, et devant Dieu, cette vanité aurait rendu toutes leurs vertus des châteaux de cartes... »

Par ces paroles et bien d'autres, nous pouvons remarquer qu'elle avait bien le sens — si rare — du danger de la vanité humaine et sans oublier qu'elle exhortait ses filles à se dire souvent et toutes : « Hodie si vocem ejus audieritis nolite obdurare corda vestra ⁵ »... qu'elle n'a pas fermé, durci son cœur à la voix divine. C'était bien un cœur ouvert à la grâce qui disait à celles affligées de la voir souffrir : « Les souffrances ne sont rien, il n'y a pas sujet de se plaindre des maux de cette vie lorsqu'on considère l'éternité », et qui précisait à toute la communauté qui ne devait pas la revoir qu'elles avaient reçu assez de grâces si elles voulaient bien s'en servir, c'est-à-dire se soumettre et en même temps admirer la conduite que leur voulait le Créateur. Idée d'humilité et intelligence morale de la providence divine que l'on retrouve dans une lettre de la Mère Angélique à M. de Sévigné écrite un peu auparavant — lettre que Sainte-Beuve a considérée comme une page du testament spirituel de la Réformatrice de Port-Royal et qui se termine ainsi : « L'orgueil, la vanité et l'amour-propre se mêlent partout. Puisque Dieu nous a unis par sa charité, il faut que nous le soyons dans l'humilité; le meilleur de la persécution c'est l'humiliation et l'humilité se conserve dans le silence : gardez-le donc aux pieds de Jésus-Christ et attendez de sa bonté notre soutien. » Ce goût de l'humilité et du silence est en fait assez rare. Par cette qualité effective chez elle (elle ne faisait pas que la prêcher) elle allait, selon Sainte-Beuve « directement contre ce défaut qui fut dominant dans Port-Royal après elle, ce goût des procès-verbaux, de relations, d'autres écrits dont nous profitons mais qui fut une véritable manie et qu'Arnaud contribua beaucoup à y infuser ». Ici je donne les mains à Sainte-Beuve, cette remarque mettant d'ailleurs en lumière la supériorité des spirituels d'action sur ceux qui ne le sont trop souvent que de doctrine.

Le 27 juillet son mal s'aggrava, le 4 août ce fut pire. On lui porta le Viatique pour la troisième et dernière fois. Levant les yeux sur une croix qui était en face de son lit elle eut encore la force de dire : « Jésus! Vous êtes mon Dieu! Vous êtes ma justice! Vous êtes ma

5. Dans une lettre à la prieure de Port-Royal-des-Champs.

force! Vous êtes mon tout!» Puis après avoir communiqué avec beaucoup de ferveur elle dit à la communauté qui allait reconduire le Saint-Sacrement : « Adieu, mes enfants. Adieu », remercia aussi le prêtre ainsi que le sacristain et donna sa bénédiction à toutes ses religieuses. C'est alors qu'elle entra peu après dans l'agonie jusqu'au samedi 6 août où dès le matin elle retrouva un sommeil de douceur dans lequel elle s'éteignit le soir à neuf heures.

A la lecture de sa propre *Relation sur ce qui est arrivé de plus considérable dans Port-Royal*, relation qui ne fut commencée que six ans avant sa mort, c'est-à-dire le 12 janvier 1655 à la Maison des Champs, on peut voir qu'elle ne le fit que par obéissance : « Au nom de la Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je fais par obéissance... », etc. Ce n'était pas son goût, d'avoir à parler d'elle. Elle nous dit bien que dans cette abbaye, quand elle en prit la direction : « Tous faisaient grande chère excepté les pauvres religieuses à qui on ne donnait que tout le moins qu'on pouvait, de sorte que sans songer à leur vœu de pauvreté pour lequel elles n'avaient pas plus d'affection que de connaissance de son excellence, on le leur faisait observer avec tant de rigueur qu'au milieu des bois on leur en donnait si peu, qu'elles étaient obligées d'en aller chercher dans les jardins. Leurs portions les jours maigres qui étaient quatre jours de la semaine, n'étaient que de deux œufs et fort peu de beurre, on leur donnait pour toute l'année à chacune deux hottées de fruits quoi qu'il y en eût une très grande quantité que l'on vendait. Tout le reste allait de même et en la maladie, on les traitait aussi mal que dans la santé : la divine providence se servit de tous ces mauvais traitements pour faire que ces filles m'aimassent en en recevant un meilleur sous ma conduite : de sorte qu'il y avait tant de paix dans la Maison, et d'ordre pour ce qui était de l'office et autres observances, que le Général de l'Ordre, faisant la visite céans en l'an 1605 fut si satisfait de la Maison qu'il nous laissa une carte de visite par laquelle il disait qu'il nous avait trouvées en bonne observance et n'ordonnait rien de plus sinon qu'on augmentât le nombre des religieuses jusqu'à seize; nous n'étions encore que douze. » Si la Mère Angélique fut assez sévère pour elle-même et le fut pour ses religieuses ce ne fut que pour leur salut. Elle eut bien le souci moral et temporel de toutes celles qu'elle avait sous son autorité. A cette époque ce ne fut pas sans mérite — mérite aussi dans la réforme de Maubuisson.

Pour saint François de Sales elle écrit que « si ce saint homme

fut demeuré en France » elle croit qu'elle aurait tiré « grand avantage de sa sainte conduite qui n'était nullement molle et douce comme la plupart du monde se l'est imaginée, parce qu'il ne se découvrirait qu'aux âmes qui avaient une vraie confiance en lui, et qu'il voyait disposées à le croire ». Et elle nous précise : « De tous ceux que j'ai vus avant lui je n'en ai trouvé aucun si ferme que lui. » Ces lignes sont intéressantes autant pour la psychologie morale et religieuse d'un saint François de Sales que pour celle d'une Mère Angélique. Voyons celles qui suivent : « D'abord que j'eus le bonheur de le voir, comme il s'enquit de notre manière de vivre il la trouva austère et me dit : *« Ma fille, ne vaudrait-il pas mieux ne pas prendre de si gros poissons, en prendre davantage ? »* Je lui répondis que si j'eusse eu à faire une règle, que je croyais que je l'aurais faite plus douce, mais que me trouvant dans une austère, je croyais la devoir faire garder autant qu'il m'était possible. Il l'approuva et ayant réformé dans son diocèse des religieuses de notre Ordre qui étaient dans un grand dérèglement de vie, il s'était contenté d'y rétablir l'essentiel de la règle pour redresser les mœurs, et pour le reste il les avait laissées dans la douceur de celle de la Visitation, mais après être retourné, il les remit en ce qu'il put dans la pratique de l'Ordre : entre autres choses il leur ôta l'usage du linge et leur fit prendre des chemises de serge. » Si la Mère Angélique ne nous a pas menti (et je ne la crois pas du tout menteuse), nous pouvons voir qu'elle savait bien obéir à la règle qui n'est peut-être trop sévère que grâce à saint Bernard. C'est de la Mère de Chantal qu'elle a su cela, mais elle voulut le rapporter pour nous montrer que ce saint homme n'était pas dans une dévotion doucette comme on a voulu le dire souvent. Elle rappelle qu'une fois qu'il fut parti, elle continua tant qu'il vécut à lui écrire et qu'il prenait bien la peine de lui répondre avec soin et bonté, mais que sa mort lui fut un désastre car elle demeura sans conduite.

Ailleurs, plus loin, elle dit que l'abbé de Saint-Cyran, par sa prière, obtint qu'elle pût surmonter son extrême répugnance à se confesser et qu'elle le fit alors sans grande peine. « Je demeurai si satisfaite et si contente, écrit-elle, qu'il me semblait être une autre créature et quoi que Dieu me fît sentir de la douleur de mes péchés, je puis dire n'avoir jamais eu tant de véritable et de si sensible consolation en toute ma vie, que jamais je n'aurais eu tant de plaisir à me divertir et à rire, que j'en aurais à pleurer. » Mais sur la méthode de ce directeur elle précise : « Il faut remarquer que ce

n'était point que ce saint homme portât les personnes par aucune force ni contrainte dans l'esprit de pénitence ni qu'il ordonnât de grandes mortifications et austérités; mais Dieu lui faisait la grâce par la force des solides vérités de toucher tellement les cœurs de l'amour et du respect qu'on devait à Dieu qu'il faisait naître la douleur de l'avoir offensé, et un si grand désir de lui satisfaire qu'on voulait toujours plus faire qu'il ne voulait. Il avait un soin merveilleux de retrancher toutes les occasions du péché et pour cela, il remarquait dans les confessions les moindres circonstances, afin de reconnaître les inclinations et la pente du cœur. Son exactitude n'était point pénible aux âmes, au contraire comme on le voyait procéder non point d'un esprit sévère et scrupuleux, mais d'une véritable charité et droiture, et donnait une grande charité aux âmes que Dieu voulait guérir, les ayant fait tomber entre les mains d'un si bon médecin. »

A la fin de sa *Relation*, en confrontant ce qu'elle nous a dit sur Port-Royal, Maubuisson et l'Institut du Saint-Sacrement, avec les témoignages de ceux et de celles qui la connurent nous pouvons déjà voir que convertie et ayant le sens si rare de l'humilité, elle voulut bien la conversion, avant tout, de ceux dont elle avait la responsabilité mais sans montrer une sévérité exagérée.

Nous sommes donc bien d'abord obligés de convenir que la Mère Angélique n'a pas connu cette espèce d'inhumanité dans le rigorisme qu'on imagine souvent et trop facilement quand on pense au jansénisme et à Port-Royal. Sa sévérité pour elle-même et les siennes n'est que par obéissance à la règle réformée de Cîteaux. Si on la trouve trop dure qu'on s'en prenne d'abord à saint Bernard! On a vu comment elle a répondu sur ce point à saint François de Sales et comment il l'a comprise. C'est bien comme pour la doctrine janséniste de la grâce et de la prédestination. Si on la trouve équivoque, pouvant faire douter de l'équité divine, — et je le pense bien ainsi, — qu'avant de s'en prendre à Jansen et autres doctrinaires en ce sens on s'en prenne d'abord à saint Augustin le premier responsable ⁶.

Que d'autre part la spiritualité de la Mère Angélique ne soit pas originale je le veux bien, et le comprends d'autant mieux que cette religieuse étant avant tout humble et simple, et aussi très obéissante subit plus facilement des influences. C'est ce que pense

6. Cf. *Saint Augustin s'est-il trompé?*

M. l'abbé Cognet quand il constate celle de Sébastien Zamet, l'évêque de Langres, qu'elle connut à l'Institut du Saint-Sacrement, par ses lettres de direction à la Mère Angélique. Celui-ci avait bien été formé à la piété par les oratoriens mais était plus près de Canfeld que du cardinal de Bérulle, donc « dans la spiritualité que distribue Mgr Zamet, l'abstraction domine ⁷ ». M. l'abbé Cognet pense aussi que cette influence s'étant exercée sur Port-Royal nous permet d'entrevoir la complexe physionomie spirituelle de cette École où se trouvent, indépendants, des courants très divers. « Le bérullisme, écrit-il, ou plutôt le condrenisme qui en dérive, sans lui être identique, y a un représentant éminent en la personne de la Mère Agnès... Le courant abstrait, bien que moins apparent, y a pu avoir aussi ses représentants... Nous allons constater avec la Mère Angélique l'existence d'un courant assez proche du courant thérésien ⁸. Mais il nous précise que si la Réformatrice semble avoir adhéré au dernier des trois courants du Carmel (abstrait, bérullien, thérésien), il ne faut pas croire à une adhésion complète au courant thérésien. Contre celle-ci ont agi, sans doute, l'influence de ses directeurs capucins et de saint François de Sales ainsi que son tempérament personnel : « Son antimysticisme, sa défiance incurable des oraisons extraordinaires, visions et révélations... son mépris de la créature en tant que telle, sa confiance absolue en l'efficacité de la grâce, linéaments déjà augustiniens ⁹... » Ce qui lui paraît surtout thérésien chez elle « c'est d'abord ce rapport étroit, solidement humain et presque terre à terre qu'elle établit entre l'ascèse et la mystique, et qui transparait dans toute sa correspondance. C'est aussi cette dévotion très vive, nourrie de culture scripturaire, mais profonde et intime, à l'humanité du Christ, qui remplit la plupart des textes de piété tombés de sa plume, si différents pour le fond et la forme des textes plus théologiques et métaphysiques de la Mère Agnès ¹⁰ ».

Mais cette sagesse — c'est ainsi que je vois cette heureuse simplicité spirituelle — n'est pas, je pense, sans relation avec son goût sincère et effectif, incontestable de la véritable humilité chrétienne et nous donne bien aussi, sans doute, le secret de ses

7. LOUIS COGNET, *La Mère Angélique et saint François de Sales*, p. 240.

8. L. COGNET, *ibid.*, p. 241. Mais il pense que c'est avec la Mère Angélique de Saint-Jean qu'on voit « une spiritualité profondément originale où s'intègrent d'ailleurs les courants qui l'ont précédée ».

9. L. COGNET, *ibid.*, p. 242.

10. L. COGNET, *ibid.* 242.

réussites. Elle n'a pas échoué! Bien d'autres et surtout des doctri-
naires n'en peuvent dire autant.

Que la Mère Angélique n'ait pas échoué est une chose impor-
tante qui peut faire réfléchir. Sans doute, évidemment même, elle
n'eut pas à s'occuper des questions complexes qu'eurent à connaître
les théologiens et qu'ils ont peut-être trop discutées sans souci
suffisant — les uns et les autres pour ou contre — des dangers
possibles. Mais pour réussir comme elle l'a fait dans ses conver-
sions il lui a fallu sans doute avec sa volonté et sa sévérité un sens
pratique de la psychologie, qui aurait aussi été très utile aux doc-
trinaires. Ceux-ci, quand ils furent chassés de Port-Royal, firent
comme leur maître saint Augustin, dont ils furent peut-être ainsi les
disciples trop exclusifs : ils rationalisèrent, souvent à leur insu, les
secrets du mystère de la grâce et de la prédestination sans voir les
dangers éventuels d'ordre moral... mais avant tout psychologique.
En ce sens, on peut comprendre que des moralistes et des direc-
teurs spirituels comme Saint-Cyran et Pierre Nicole aient trouvé
que l'*Augustinus* de Jansénius pût manquer d'onction¹¹ ou voulu
donner une présentation plus favorable, moins rebutante de la
doctrine augustinienne¹². On peut donc regretter que le grand
Arnauld, le plus jeune frère de la Réformatrice, et bien d'autres
doctrinaires n'aient pas eu ce sens psychologique. Il reste que si ce
sens explique bien les réussites de la Mère Angélique Arnauld, il
ne faut pas non plus oublier qu'elle peut bien être aussi la qualité
effective d'une spiritualité avant tout simple, humble, obéissante,
soumise à Dieu... c'est-à-dire vraiment chrétienne. On en peut
juger la valeur!

11. Saint-Cyran.

12. Pierre Nicole.